



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 05/02/2025	N° DP 059172 25 C0017
Avis de dépôt affiché le 05/02/2025	Référence cadastrale : BD232, BD231, BD1864, BD1866, BD1868, BD1870, BD1990
Par NORD PERFORMANCE ENERGETIQUE représentée par LAMMENS Julien	
Demeurant 7 Rue de la Gare 59160 LOMME	
Pour Installation de 24 panneaux photovoltaïques noirs antireflets en surimposition à la toiture SUD EST ET NORD OUEST, du bâtiment pour une surface de 43.81 m ²	
Sur un terrain sis 589 Rue Arthur Brunet, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021 et le 16/12/2024,

DECIDE

Article 1: Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le **25 FEV. 2025**

Le Maire,

Anne-Lise DUFLOU-TONINI

Par délégation du Maire

Jean-Pierre CRAVIERRE
Adjoint au Maire

